

Permis de conduire : François-Noël Buffet annonce 80 000 places d'examen supplémentaires d'ici fin 2025



Permis de conduire : François-Noël Buffet annonce 80 000 places d'examen supplémentaires d'ici fin 2025

Plusieurs facteurs cumulés ont récemment eu pour effet d'allonger les délais de présentation à l'examen du permis de conduire, en particulier entre un premier échec à l'épreuve pratique et une seconde présentation.

Face à la forte tension actuelle sur les places d'examen du permis de conduire, le Gouvernement prend des mesures rapides visant à garantir un meilleur accès à cet examen essentiel, notamment pour les jeunes. Il engage, en parallèle, une réflexion visant à réformer les conditions d'accès et de passage du permis de conduire.

Pour répondre à cette situation de forte tension, le Gouvernement va déployer un plan d'actions en deux volets complémentaires :

- Des mesures immédiates pour ouvrir **80 000 places d'examen supplémentaires d'ici la fin de l'année 2025**,
- Une réforme à moyen terme visant à améliorer durablement le taux de réussite à l'examen.

Au titre des **mesures immédiates**, figurent principalement :

- **Création de 80 000 places d'examen supplémentaires**
- **Recrutement et formation de 108 inspecteurs, avec l'ajout de 10 postes dès 2026**
- **Renforcement de l'accompagnement local via les préfets**
- **Mise en place d'une option « sans passager » pour le permis moto**, avec un code restrictif spécifique et une formation qualifiante complémentaire.

Dans le même temps, une réflexion de moyen terme est engagée :

5. Mission d'étude visant à proposer des mesures nouvelles pour augmenter le taux de réussite à l'examen, sans compromettre la sécurité, ni le niveau d'exigence.

Il est en effet, **indispensable d'améliorer le taux de réussite**, actuellement inférieur à **60 %**, en interrogeant le parcours d'apprentissage des candidats, les conditions d'accès à l'examen, en valorisant les modes d'apprentissage vertueux, notamment la conduite accompagnée et la conduite supervisée, et recherchant les meilleures pratiques internationales.

« Nous devons aussi mieux impliquer et associer tous les acteurs dans la réflexion : les candidats, les auto-écoles et les inspecteurs du permis de conduire. Il est indispensable que les candidats présentés à l'examen possèdent tous les acquis nécessaires et que l'examen ne soit plus vécu comme une épreuve déstabilisante pour nombre d'entre eux. »

François-Noël Buffet, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur

Trois engagements fermes

Le Gouvernement rappelle son engagement ferme au respect de trois principes suivants :

- Pas d'augmentation du prix du permis
- Pas de baisse du niveau d'exigence

« Je tiens à être très clair : nous ne ferons aucune concession sur la sécurité routière ni sur le niveau d'exigence. Nous refusons tout surcoût pour les candidats et toute baisse des standards de l'examen », a indiqué François-Noël Buffet. Et d'ajouter « avec ce plan, nous apportons une réponse immédiate à la crise actuelle, tout en préparant une réforme en profondeur pour améliorer le taux de réussite sans jamais compromettre la sécurité sur nos routes »